

Un Mois à

Grans

*bulletin mensuel
d'informations municipales*

N° 193



 Ovest
Provence

Juin 2008



Grans



FÊTE VOTIVE 2008

Vendredi 20 Juin

Samedi 21 Juin

Dimanche 22 Juin



Organisée par le Comité des Fêtes
en collaboration avec la municipalité
et les associations partenaires

Renseignements et vente des tickets repas au bureau du Comité des Fêtes - 04 90 55 83 65 - et sur place le jour même



**Chères Amies Gransoises,
Chers Amis Gransois,**

p.2 : FÊTE VOTIVE 2008

**p.3 : SOMMAIRE
L'ÉDITO DU MAIRE**

**p.4 : COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14/04/08**

**p.5 : COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14/04/08 (SUITE)
LES INFOS MUNICIPALES**

- Les permanences
- Communiqué des Eaux de Marseille

p.6 : LES INFOS MUNICIPALES
• Délégations Ouest-Provence
• Conseil Local de la Vie Associative
• Des nouvelles du photovoltaïque
• Portage de repas

p.7 : LES INFOS MUNICIPALES
• Service Com.

p.8/9 : ÇA S'EST PASSÉ À GRANS

p.10 : LES INFOS MUNICIPALES
• Pôle Jeunesse
• État civil

p.11 : LES INFOS MUNICIPALES
• Ras le bol !!!
• "Le marché de la faim"

p.12 : LA VIE ASSOCIATIVE
• Course camarguaise
• La Troupe de la Fontaine
• La G.V. Mary-Rose

p.13 : LA VIE ASSOCIATIVE
• Les A.I.L.
• Les A.I.L. section Tir à l'Arc
• A.S.G. Foot
• Terre de Provence

p.14 : EXPRESSION LIBRE

p.15 : LA VIE CULTURELLE
• Fête de la Musique
• Médiathèque Intercommunale
• "Mobylette"
• Cinéma

p.16 :
• L'agenda
• Le poème de Marcelle Blaise
• À la recherche du temps passé



© Bulletin mensuel d'informations municipales N° 193 © Juin 2008
© Dépôt légal : 27 Décembre 2006 © Directeur de la publication : Yves Vidal
© Rédacteur en chef : Alain Lequeux © Directeur de la rédaction : Frédérick Arnould
© Conception, réalisation, photos (sauf documents remis) : Alain Lequeux - Service Communication
© Tél. : 04 90 44 16 23 © Fax. : 04 90 55 86 27
© E-mail : servicecom.grans@wanadoo.fr
© Imprimerie : Riccobono Offset Presse - Tél. : 04 94 19 54 47

L'équipe municipale est en place, les premiers dossiers de cette nouvelle mandature sont à l'étude. Il en est de même pour le SAN Ouest-Provence qui a vu l'élection de 4 Vice-Présidents gransois (voir page 6) après la réélection à l'unanimité de Bernard GRANIE à la Présidence de notre intercommunalité.

Pour la Mairie, la Commission Pôle Enfance Jeunesse renégocie toute la convention avec la Caisse d'Allocations Familiales, il faut s'attendre à des réductions sur les aides acquises et sur la réorientation de la politique enfance qui doit mettre l'enfant au centre de l'activité, et à une responsabilisation des parents (heures de présence, multiplicité des activités etc...).

La Commission Sécurité prépare l'appel d'offres pour une étude de circulation sur l'ensemble du village, avec mise en vidéosurveillance de la place Jean Jaurès et du cours Camille Pelletan.

La Commission Travaux réfléchit à une optimisation des moyens aux services techniques pour réduire les coûts.

Le Plan Local d'Urbanisme devrait faire un bond en avant après quatre mois d'immobilisme, nous en avons besoin pour construire le nouveau stade avec tribune et poursuivre l'aménagement de logements à loyer modéré pour nos jeunes.

Le permis de construire de la crèche vient d'être déposé. Son financement de 1,4 M € est prévu dans notre enveloppe budgétaire Ouest-Provence qui se monte pour 2008 à 3,5 M € T.T.C.

Les plans de l'avenue Frédéric Mistral avancent. Une réunion publique sera programmée avant l'été ou à la rentrée.

Enfin, un permis de construire pour l'agrandissement de la Maison de Retraite vient d'être déposé. Il prévoit, en plus d'une salle de restaurant et d'un lieu de convivialité, un pôle Alzheimer de treize lits (mise en service fin 2009).

Beaucoup de projets sont encore en préparation, je vous en parlerai au fur et à mesure de leur avancement.

Comme vous pouvez vous en rendre compte, en deux mois la nouvelle équipe a bien travaillé, les nouveaux élus sont totalement investis et apportent un sang neuf aux plus anciens. Les débats sont constructifs, les échanges favorisent la découverte de meilleures solutions, le tout dans la continuité, le respect de tous pour un seul intérêt : Grans et les Gransois.

Toujours à votre service,

Yves VIDAL

**Maire de Grans
Vice-Président de Ouest-Provence
Conseiller Régional**

Conseil Municipal du 14 avril 2008



1/ VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF & APPROBATION COMPTE DE GESTION 2007 & AFFECTATION DU RESULTAT

● VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2007

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité, Monsieur VIDAL ne participe pas au vote et 5 Abstentions (ALONSO Francis, CAMELER Éric, LECLERC Muriel, MARTINEZ Sandrine, REBOUL Patrick), approuve le Compte Administratif 2007.

● APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2007

Le Conseil Municipal, à la majorité (5 Abstentions : ALONSO Francis, CAMELER Éric, LECLERC Muriel, MARTINEZ Sandrine, REBOUL Patrick),

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2007 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur Municipal accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer, Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2007,

Après s'être assuré que le Receveur Municipal a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2006, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1°) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} Janvier 2007 au 31 Décembre 2007,

2°) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2007 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3°) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives, Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2007 par le Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

● AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le Conseil Municipal, à la majorité (5 Abstentions : ALONSO Francis, CAMELER Éric, LECLERC Muriel, MARTINEZ Sandrine, REBOUL Patrick), décide d'accepter l'affectation du résultat de l'exercice 2007 de la façon suivante :

▶ Ligne 002 : Résultat de fonctionnement reporté : 365 810,44 €

2/ DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

Le Conseil Municipal débat des orientations budgétaires sur la base des documents qui lui ont été fournis.

3/ FIXATION TAUX 2008 DES 3 TAXES LOCALES

Oui l'exposé du Maire, le Conseil Municipal, décide, à la majorité (5 Abstentions : ALONSO Francis, CAMELER Éric, LECLERC Muriel, MARTINEZ Sandrine, REBOUL Patrick) de voter les taux d'imposition 2008, les taux résultant étant désormais fixés comme suit :

- ▶ Taxe d'habitation : 14,60
- ▶ Taxe foncière propriétés bâties : 22,65
- ▶ Taxe foncière propriétés non bâties : 55,78

4/ VOTE BUDGET PRIMITIF 2008

Le Conseil Municipal, à la majorité (5 Abstentions : ALONSO Francis, CAMELER Éric, LECLERC Muriel, MARTINEZ Sandrine, REBOUL Patrick), après en avoir discuté le contenu, chapitre par chapitre, et co-signé le résultat de ses votes au tableau, adopte le Budget Primitif 2008 chapitre par chapitre, dont les montants sont arrêtés comme ci-après :

- ▶ les recettes, en fonctionnement et investissement arrêtées à la somme de : 5 528 442,69 €
- ▶ les dépenses, en fonctionnement et investissement arrêtées à la somme de : 5 528 442,69 €
- ▶ le montant des crédits de fonctionnement, en dépenses et en recettes, fixé à : 4 805 510,44 €
- ▶ le montant des crédits d'investissement, en dépenses et en recettes, fixé à : 722 932,25 €

5/ VOTE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal, sur proposition des commissions compétentes, arrête comme suit, la liste des subventions à attribuer aux divers organismes et associations pour l'exercice 2008 :

| | |
|---|-----------------|
| ▶ A.A.P.M.A. La Touloubre Gransoise | 1 500 € |
| ▶ A.C.O.P.A. | |
| ▶ Association Compagnons de l'Olivier du Pays d'Aix | 400 € |
| ▶ A.I.L. Grans | 7 000 € |
| ▶ A.I.P.E.G. | 400 € |
| ▶ Amicale Donneurs de Sang (M. BARTOLI Gérard ne participe pas au vote)..... | 100 € |
| ▶ Amicale des Pompiers de Grans | 750 € |
| ▶ Association des Anciens Combattants | 600 € |
| ▶ Amicale du Personnel Municipal | 20 400 € |
| ▶ Association Sportive Gransoise | 5 500 € |
| ▶ Atelier Création l'Arlequin | 150 € |
| ▶ Atlas Badmington..... | 500 € |
| ▶ Basket Club Gransois | 6 000 € |
| ▶ Cantabile | 1 100 € |
| ▶ Cavaliers de la Forge Ouest-Provence | 4 000 € |
| ▶ Centre Mas Felipe Delavouet..... | 450 € |
| ▶ Club Senior Gransois (Mme PAGES Claudette ne participe pas au vote)..... | 8 000 € |
| ▶ Collectif Association Caritatives Salonaises | 150 € |
| ▶ Comité Local de Protection de la Forêt | 400 € |
| ▶ Coopérative "École Maternelle" | 2 000 € |
| ▶ F.C.P.E. | 400 € |
| ▶ Fraternité Salonaise | 700 € |
| ▶ Grans Musculation | 2 000 € |
| ▶ Grans Provence et Patrimoine | 500 € |
| ▶ Grans Progrès Social (Mme LEBOEUF Brigitte ne participe pas au vote) | 800 € |
| ▶ Grans Spéléo | 650 € |
| ▶ Grans Taurin | 5 000 € |
| ▶ Grans XIII..... | 1 200 € |
| ▶ Gymnastique Volontaire "Mary-Rose" | 2 000 € |
| ▶ Histoire et Traditions Gransoises | 500 € |
| ▶ La Boule de la Touloubre | 1 500 € |
| ▶ La Truite Granouenco | 1 500 € |
| ▶ Li Pichounet | 1 200 € |
| ▶ Prévention Routière | 100 € |
| ▶ Relayeurs de Grans..... | 1 500 € |
| ▶ Section des Jeunes Sapeurs Pompiers du Pays Salonais..... | 500 € |
| ▶ Souvenir Français (M. PANDOLFI François ne participe pas au vote) | 1 000 € |
| ▶ Tennis Club Gransois | 4 500 € |
| ▶ Terre de Provence..... | 3 000 € |
| ▶ Troupe de la Fontaine..... | 1 200 € |
| ▶ Tutu Jazzeur..... | 1 500 € |
| ▶ TOTAL | 90 650 € |

Les propositions de subventions exposées, les élus personnellement intéressés ne participant pas au vote, le Conseil Municipal, à la majorité (5 ne participent pas au vote : ALONSO Francis, CAMELER Éric, LECLERC Muriel, MARTINEZ Sandrine, REBOUL Patrick), vote le programme des subventions municipales à quatre vingt dix mille six cent cinquante euros (hors partenariat avec le Comité des Fêtes).

Les crédits nécessaires seront prélevés sur le Budget Communal de la Commune au compte 6574.

6/ CRÉATION EMPLOI CHARGÉ DE MISSION AU SERVICE TECHNIQUE

Le Conseil Municipal, à la majorité (5 Abstentions : ALONSO Francis, CAMELER Éric, LECLERC Muriel, MARTINEZ Sandrine, REBOUL Patrick), l'exposé de Monsieur Le Maire entendu, considérant la nécessité de pourvoir aux besoins évoqués par la création d'un emploi permanent à mi-temps, et vu les dispositions de l'article 3 de la loi du 26 Janvier 1984 modifiée :

- ▣ Décide de créer un emploi de chargé de mission au service technique à mi-temps (17h30 par semaine),
- ▣ Précise que cet emploi sera pourvu par un agent relevant du cadre d'emploi des attachés territoriaux ou à défaut par un agent recruté par contrat de 3 ans et qui sera rémunéré sur la base du grade d'attaché territorial, grade d'attaché territorial 6^{ème} échelon indice brut 542 indice majoré 461,
- ▣ Autorise Monsieur Le Maire à effectuer toutes démarches utiles afin de mener à bien cette affaire, et notamment à procéder aux formalités de publicité de la création dudit emploi.

7/ PAIEMENT HEURES SUPPLÉMENTAIRES AUX ÉLECTIONS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé de Monsieur Le Maire entendu décide de payer les heures supplémentaires au-delà de la 25^{ème} heure pour les agents ci-après :

- ▣ SABATIER Jeanne :
7h pour un montant de 155,61 euros brut
 - ▣ ROUILLARD Jean-Daniel :
32 heures pour un montant de 781.64 euros brut
 - ▣ FAUCHIER Hervé :
32 heures pour un montant de 832.48 euros brut
 - ▣ BECCAVIN Jean-Michel :
32 heures pour un montant de 849.88 euros brut
 - ▣ GROS Nathalie :
16 heures pour un montant de 295,26 euros brut
- Et autorise Monsieur Le Maire à effectuer toutes démarches utiles afin de mener à bien cette affaire.

8/ MODIFICATION INVENTAIRE DU SAN

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé de Monsieur Le Maire entendu, approuve les modifications issues de cette délibération, et autorise Monsieur Le Maire à effectuer toutes démarches utiles afin de mener à bien cette affaire.

9/ COMPLÈMENT A LA TARIFICATION DES CLSH (JOURNÉE DU MERCREDI)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé de Monsieur Le Maire entendu,

- ▣ Décide de compléter le système de tarification du CLSH "Robert Hossein" comme suit :
- * Demi-journée du 7 Mai 2008 :
3,06 euros (tarif A) ; 4,06 euros (tarif B) ; 5,46 euros (tarif C) ; 7,26 euros (tarif D) ; 8,66 euros (tarif E).
- * Tarification à la journée pendant les vacances scolaires :
4,60 euros (tarif A) ; 6,10 euros (tarif B) ; 8,20 euros (tarif C) ; 10,90 euros (tarif D) ; 13 euros (tarif E).
- ▣ Autorise Monsieur Le Maire à signer toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

10/ MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTERIEUR CENTRE DE LOISIRS ROBERT HOSSEIN ET LOCAL JEUNES

Le Conseil Municipal, à la majorité (5 Contre : ALONSO Francis, CAMELER Éric, LECLERC Muriel, MARTINEZ Sandrine, REBOUL Patrick), l'exposé de Monsieur Le Maire entendu, vu les projets de règlements intérieurs modifiés, adopte le contenu de ceux-ci, et autorise Monsieur Le Maire à les signer ainsi que toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

11/ MISE À DISPOSITION PARTIELLE D'UN AGENT DE LA COMMUNE À LA RÉGIE CULTURELLE "SCÈNE ET CINÉ OUEST PROVENCE"

Le Conseil Municipal, à la majorité (1 Abstention : ALONSO Francis), l'exposé de Monsieur Le Maire entendu, vu le projet de convention, accepte le contenu dudit projet et autorise Monsieur Le Maire à les signer ainsi que toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

12/ DÉCISIONS MUNICIPALES

- ▣ Décision N° 2008/12 Date : 26/03/2008
Affaire GAIGNE TA 0800702-2
- ▣ Décision N° 2008/13 Date : 26/03/2008
Affaire GAIGNE n° 202264
- ▣ Décision N° 2008/14 Date : 31/03/2008
Affaire Commune de Grans / Entraide Solidarité 13 (CAA n° 05/01792)



Enquête INSEE

Enquête statistique sur les ressources et conditions de vie

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques réalisera du 13 mai au 28 juin 2008 une Enquête statistique sur les ressources et conditions de vie.

Cette enquête a pour but de recueillir de l'information sur les revenus et les conditions de vie dans les pays européens. Mieux comprendre les phénomènes de l'exclusion sociale, de la pauvreté et mieux cerner les inégalités de ressources figurent aussi parmi ses objectifs.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Ils recevront une lettre indiquant l'objet de l'enquête et le nom de l'enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, **cette enquête, reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire**, en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques.

Les permanences du mois

▣ **les Mardis 3, 10, 17 et 24 Juin
et les Jeudis 5, 12, 19 et 26 Juin**



**Permanence Vie Associative
de 9H30 à 11H30, en Mairie,
ou sur RdV au 04 90 55 71 29**



▣ **Mercredi 11 Juin**
**Permanence Urbanisme sur RdV
de 10H à 12H, en Mairie, 04 90 55 99 74**



▣ **Vendredi 13 Juin**
**Permanence du Conseil Général
de 10H à 12H, en Mairie, Salle d'Honneur
Contacts : 04 91 21 12 04 & 06 17 38 73 96**



▣ **Mercredi 25 Juin**
**Permanence Urbanisme sur RdV
de 10H à 12H, en Mairie, 04 90 55 99 74**



▣ **Vendredi 27 Juin**
**Permanence du Conseil Général
de 10H à 12H, en Mairie, Salle d'Honneur
Contacts : 04 91 21 12 04 & 06 17 38 73 96**



▣ **Communiqué :**
**Le relevé des compteurs d'eau
pour le semestre en cours
aura lieu du 18 au 23 juin.**

Ce compte rendu du Conseil Municipal vous est présenté sous une forme relativement concise. Le compte rendu détaillé du Conseil Municipal fait l'objet d'un affichage sur les panneaux d'informations municipales et peut également être consulté au service administratif de la Mairie. Ce dernier se tient à votre disposition pour vous faciliter l'accès à l'ensemble de ces documents.

Le comité syndical d'Ouest-Provence du 25 avril dernier a vu la réélection de Bernard Granié au poste de Président de l'Intercommunalité. Grans est bien représenté avec 4 vice-présidents sur 21 et va faire entendre sa voix.

Yves Vidal : Président de la commission Culture & Sport communautaire
Fabienne Gruninger : déléguée à la Collecte et au Traitement des déchets
Brigitte Leboeuf : déléguée à l'Insertion et au Handicap
Marc Royer : délégué aux Evènements Intercommunaux

À Grans, la parité se retrouve dans le Conseil Municipal et dans les postes de Vice-présidents. Seulement 4 femmes occupent cette fonction au sein d'Ouest-Provence. **Grans est fier de compter 2 Vice-présidentes.**



Conseil Local de la Vie Associative



LEBOEUF Brigitte, Conseillère municipale déléguée à la Vie Associative
Vice-Présidente d'Ouest-Provence

Le 24 avril 2008 à 18 heures, a eu lieu la réunion sur le projet de création d'un Conseil Local de la Vie Associative en présence des Présidents d'associations.

Organe de coordination permettant de partager des idées, des propositions émises par les associations, d'agir au sein du monde associatif en réalisant en commun certaines activités, le Conseil est un interlocuteur privilégié de la municipalité à qui il transmet les besoins et les propositions du monde associatif. C'est aussi un lieu d'entraide, d'échanges d'informations, de soutien et de travail en commun.

Il ne peut fonctionner qu'avec la participation des associations auxquelles il ne se substitue pas. Il est également un lien avec les instances nationales, régionales et départementales du monde associatif. Il se propose d'être un lieu de rencontres et d'échanges avec l'ensemble des acteurs de la vie sociale. Citoyenneté, solidarité, partage... ces trois mots résument la vie associative à Grans. Cette vie associative sera enrichie en favorisant une connaissance des uns et des autres, une mutualisation d'actions, une meilleure connaissance des associations par la population et la formation des bénévoles. Ce Conseil apportera aussi aux élus municipaux en termes d'écoute, de transparence et de travail en commun.



Des nouvelles du photovoltaïque

GRUNINGER Fabienne, Conseillère municipale déléguée à l'Urbanisme
Vice-Présidente d'Ouest-Provence

Un programme en marche !!!

Nombreux sont nos concitoyens gransois qui ont exprimé leur intérêt pour cette source d'énergie écologique.

Ils seront très prochainement invités à une réunion d'information en Mairie, ainsi que les agriculteurs et les P.M.E. de Grans. Si vous aussi vous êtes intéressés par le photovoltaïque, n'hésitez pas à vous faire connaître au service urbanisme de la Mairie en vu de prochaines réunions.



Informations et renseignements : Service Urbanisme : David Falsquelle, 04 90 55 99 74



Portage de repas



PAGÈS Claudette, Adjointe au Maire déléguée au C.C.A.S.

Le service municipal de portage de repas propose la livraison de plats repas à une quarantaine de foyers sur Grans. Les livraisons sont assurées 365 jours par an et demandent une organisation du personnel et une gestion des matériels très efficaces.

Depuis le 29 avril, la municipalité dispose d'un véhicule frigorifique neuf (avec une caisse isotherme plus grande). Le contrat de location prend en compte le kilométrage important effectué tous les ans. Le portage est assuré en alternance par Hélène Barugola, Richard Gatel et Cyril Bertorello. Les repas sont préparés par Richard Flaud et son équipe.



Informations et renseignements sur le portage de repas: C.C.A.S., Aurélia Rico, 04 90 55 99 75 ou sur www.grans.fr, rubrique "vie quotidienne" - C.C.A.S. - Portage de repas

ARNOULD Frédérick, Adjointe au Maire déléguée à la Communication



Il y a un an déjà, le site internet de Grans était officiellement inauguré et ouvert à tous. Ce premier anniversaire est l'occasion de faire un bilan très positif.

Avec la généralisation de l'ADSL, internet est devenu une porte ouverte sur le monde de l'information. C'est pourquoi le site de la ville de Grans a été conçu pour répondre à la fois aux demandes de la vie quotidienne de tous les Gransois, mais aussi pour faire connaître notre village au-delà des frontières.

Dès l'ouverture du site www.grans.fr, les statistiques de fréquentation ont montré une réponse aux attentes de la population. Avec plus de 15 000 visites en un an d'exploitation, les résultats sont très corrects. Les élections municipales du mois de mars ont suscité une réelle curiosité et ont été l'occasion de nombreuses visites. Plus de 1 500 visiteurs ont surfé sur les pages web de Grans au seul mois de mars.

« Nous enregistrons actuellement une cinquantaine de connexions par jour », précise Frédérick Arnould, Adjointe au Maire, déléguée à la Communication. Les réactions des internautes et les nombreux messages enregistrés sont un grand motif de satisfaction.

■ Qui visite grans.fr ?

◆ La majorité des visiteurs du site est composée d'habitants de Grans à la recherche de renseignements utiles (*horaires d'ouverture, numéro de téléphone, consultation et téléchargement du journal municipal "Le Mois à Grans"*).

◆ Les touristes utilisent visiblement cet outil pour découvrir le village, ses possibilités d'hébergement et de restauration, mais aussi les manifestations estivales.

◆ Les nouveaux arrivants dans la commune viennent chercher des réponses aux démarches et autres formalités à effectuer lors d'une installation.

■ Que trouve-t-on sur grans.fr ?

◆ De nombreux documents sont téléchargeables par les utilisateurs du service municipal Pôle Jeunesse.

◆ Toutes les associations gransoises sont répertoriées dans un annuaire très complet et un calendrier reprend les principales manifestations.

◆ Les pages Une, tourisme et pratique sont régulièrement mises à jour pour coller au plus près de l'événement et annoncer toutes les actualités.

◆ Les menus du service de restauration municipale sont en ligne pour mettre une consultation et un choix rapides.

◆ Un lien direct vers le site www.scenesetcines.fr permet une consultation des programmes de cinéma.

Si vous n'êtes pas encore un internaute fidèle de www.grans.fr, nous vous attendons pour une visite et n'oubliez pas de nous faire connaître vos réactions.

Informations et renseignements :
Service Communication, Alain Lequeux,
04 90 44 16 23
ou servicecom.grans@wanadoo.fr



CA S'EST PASSÉ À GRANS



La marionette "Tantôt" de "Complètement à l'Ouest", Place Jean Jaurès, le 25 avril



Marcelle Blaise, à l'élection du Président de Ouest-Provence, à Fos-sur-Mer, le 25 avril



Le Quatuor "L'Istessotempo, Espace Robert Hossein, le 25 avril



Le "Balèti" de "Terre de Provence", Salle Gérard Philipe, le 26 avril



Championnat de France de Horse Ball Pro Élite féminin, sur le terrain Raoul Martin, le 27 avril,



La Procession à la Chapelle Saint-Georges, le 27 avril

CA S'EST PASSÉ À GRANS



*"Complètement à l'Ouest",
Espace Robert Hossein, le 28 avril*



*Le Tournoi Inter-Commerçants de l'A.S.G. Foot,
au stade Mary-Rose, le 1^{er} mai*



*12^{ème} Journée du Cheval de Trait,
à l'Étang de Berthier, le 4 mai*



*Les Cérémonies
du 8 mai,
au Monument aux Morts*



*La Ferrade de Grans Taurin,
le 10 mai, à la Manade Richebois*

Conditions d'accès aux espaces naturels été 2008

Envie de balade?

0811 20 13 13

A partir du 1^{er} juin

*Coût d'un appel local

Photo: E. Leblain

CONSEIL GENERAL BOUCHES-DU-RHÔNE  **Comité Départemental du Tourisme**  **Bouches-du-Rhône** LA PROVENCE



Pôle Jeunesse

COURT Pascale, Adjointe au Maire déléguée au Pôle Jeunesse

Afin d'améliorer encore la qualité du service et dans un souci d'efficacité, le Pôle Jeunesse modifie les modalités d'inscription à la cantine et au périscolaire à partir de la rentrée prochaine.



« Pour permettre une meilleure gestion du personnel et des commandes de la restauration municipale, un nouveau système d'inscription mensuelle est mis en place. », explique Pascale Court, Adjointe au Maire, déléguée au Pôle Jeunesse.

Chaque mois, les parents rempliront un formulaire et préinscriront leurs enfants pour les repas à la cantine et pour les périscolaires du matin et du soir. Le badge continue d'être obligatoire et confirme la présence quotidienne de l'enfant.

Le paiement se fera au moment de l'inscription avec un réajustement des absences le mois suivant.

Les parents sont invités à se rendre en mairie, **à partir du 2 juin**, afin de procéder à l'inscription des enfants à la cantine et au périscolaire pour le mois de septembre.

◆ Date limite d'inscription : le 30 juillet 2008

Le calendrier des dates d'inscription et les fiches mensuelles seront prochainement disponibles en mairie et sur le site internet de Grans.



Informations et renseignements : Service Municipal Enfance & Jeunesse : Sandrine Pedro, 04 90 55 98 24

Votre dossier doit impérativement comporter :

- ◆ l'attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle accident
- ◆ la copie des vaccinations à jour
- ◆ la fiche prévisionnelle du mois de septembre

PLANNING DES INSCRIPTIONS CANTINE ET PÉRISCOLAIRE • Année 2008/2009

les lundi, mardi, mercredi, jeudi de 8h à 12h30 - le vendredi de 8h à 12h30 et de 14h à 17h

| | |
|---|--|
| Pour le mois de Septembre 2008 | du lundi 2 Juin au mercredi 15 Juillet 2008 |
| Pour le mois d'Octobre 2008 | du lundi 1^{er} au vendredi 12 Septembre 2008 |
| Pour le mois de Novembre 2008 | du lundi 6 au vendredi 17 Octobre 2008 |
| Pour le mois de Décembre 2008 | du lundi 3 au lundi 17 Novembre 2008 |
| Pour le mois de Janvier 2009 | du lundi 1^{er} au vendredi 12 Décembre 2008 |
| Pour le mois de Février 2009 | du lundi 1^{er} au vendredi 12 Septembre 2009 |
| Pour le mois de Mars 2009 | du lundi 5 au vendredi 16 Janvier 2009 |
| Pour le mois d'Avril 2009 | du lundi 2 au vendredi 13 Mars 2009 |
| Pour le mois de Mai 2009 | du lundi 6 au vendredi 17 Avril 2009 |
| Pour le mois de Juin 2009 | du lundi 4 au vendredi 15 Mai 2009 |
| Pour le mois de Septembre 2009 | du lundi 8 au vendredi 19 Juin 2009 |

Etat Civil

• Naissances •

BEGUE Louis le 29 avril à Marseille 15^{ème} BEGUE Arthur le 29 avril à Marseille 15^{ème}
TRICON Emma le 04 mai à Salon de Provence

• Mariages •

RAGUENEAU Christophe et DEVANNE Béatrice le 09 mai
CHUDIK Benoît et LABROUSSE Céline le 10 mai
VOLPOET Ivan et WARIN Violaine le 10 mai

Ras le bol !!!

BARTOLI Gérard, Adjoint au Maire délégué à l'Environnement



Il est parfois nécessaire de faire certains rappels à l'ordre devant la recrudescence des actes d'incivilité et les dégradations constatées dans le village.

Le lundi 28 avril, le P.A.V. du lotissement "Le Vallon" a été pris pour une annexe de la déchetterie avec dépôt de cartons, bouteilles, disques et plaquettes de frein, résidus de vidange de voitures, etc...

Après enquête et recueil de différents indices par la police municipale qui ont permis l'identification de 5 Gransois, la municipalité a déposé plainte pour dépôt d'immondices sur la voie publique.

On ne peut se plaindre du manque de propreté et être incivique !!!

Le Chemin des Lunières est régulièrement pris pour un espace "toilettes pour chiens". Les habitants, promeneurs ou mamans avec des poussettes et des enfants doivent veiller à circuler entre les crottes de chien.

Un distributeur de sacs pour les déjections canines est installé Place Jean Jaurès.

Propriétaires de chiens : vous n'avez aucune excuse !!!

La circulation des riverains de ce même chemin est souvent rendue impossible par le stationnement devant le petit Casino. Même pour une course rapide, cet accès doit rester libre pour une éventuelle intervention des pompiers ou ambulance.

Automobilistes : la place Jean Jaurès est de l'autre côté de la passerelle !!!

Grans est un village agréable que tout le monde nous envie. Préservez cette qualité de vie !!!



"Le marché de la faim"

Projection / débat organisée par la commission Environnement et l'association gransoise "Colibris"

Vendredi 13 juin, réservez votre soirée !!!

Les élections passées ne perdons pas de vue l'objectif : est-il possible de consommer différemment ? Pour répondre à cette question, je vous propose d'assister le vendredi 13 juin à 20h30 à une soirée débat, à propos du film "We feed the world" ou pour ceux qui ont besoin de traduction "Le marché de la faim". Lisez bien cette traduction paradoxale, comment arrivons-nous à affamer le tiers-monde ? Le documentaire filmé par Erwin Wagenhofer en témoin.

Dans les secrets de tournage, le cinéaste précise : "We feed the world" est un film sur la pauvreté au cœur de la richesse et éclaire la manière dont notre nourriture est produite et répond aux questions que le problème de la faim dans le monde nous pose.

Au moment d'écrire le scénario, l'auteur a arpenté de long en large les marchés de Vienne et s'est demandé quelle était la chose la plus importante à ses yeux. La réponse fut évidente : les produits eux-mêmes et leur provenance ! L'idée était donc de faire débiter le film sur le marché le plus célèbre de Vienne, le Naschmarkt, et de regarder ce qui se passait derrière le miroir... d'où venaient les produits alimentaires vendus ? Ce qui importait était l'idée "déconnexion". Les tomates, par exemple : rien que le fait qu'elles aient voyagé pendant 3 000 km avant d'arriver jusqu'à lui semblait irrationnel.

Et c'est devenu le sujet du film, son véritable sujet.

D'autres aberrations sont aussi explorées. Pour plus d'informations et d'incitation à changer, je vous invite à venir assister à cette projection et à en parler autour de vous.

- ◆ **Vendredi 13 juin à 20h30, Espace Robert Hossein, projection unique du film "We feed the world" (Le marché de la faim), suivie d'un débat animé par l'association gransoise "Colibris" et d'un verre biologique de l'amitié.**
- ◆ **Tarif unique : 4 € 50**

Informations et renseignements :

Espace Robert Hossein, 04 90 55 71 53 ou espaceroberthossein@scenasetcines.fr

*Scènes et Cines
Ouest Provence*



Course camarquaise



BARTOLI Gérard, Adjoint au Maire délégué à la Culture provençale

La commission de la Culture Provençale, en association avec Grans Taurin, vous propose de comprendre la Course camarquaise.

La Fête Votive de Grans, verra s'installer, sur le terrain de horse ball, des arènes qui accueilleront une série de courses de taureaux camarquaises.

Nous pensons utile (*et agréable*), d'éclaircir toutes les facettes de ce que nous considérons comme l'un des fleurons de notre culture provençale. Bien loin de la corrida qui s'achève par la mise à mort du taureau, le razeteur affronte sans arme, sans leurre, les taureaux aux cornes nues ; mais cet art, car c'en est un, est un ensemble de règles, d'usages, de signes, invisibles aux yeux du néophyte.



◆ Jeudi 19 juin à 18h30, à l'intérieur des arènes, sur le terrain Raoul Martin, au Foirail

En présence de razeteurs, d'élèves de l'école taurine de FOS, de passionnés, nous montrerons à tous ceux qui veulent découvrir la technique du razet, le rôle du tourneur, le placement par rapport au taureau, mais aussi l'utilisation du crochet, ou la manière utilisée pour fixer la cocarde et les autres attributs sur les cornes des taureaux.

Comme toute activité provençale, il y aura de nombreuses ramifications...

Évidemment, **le 5 juin, à 18h00, vous pourrez assister à "la Conférence du Jeudi" sur Joseph d'Arbaud, à la Médiathèque**, poète, manadier, écrivain qui a honoré la Provence de son talent.

Et bien entendu, nous pourrions prolonger nos rencontres par des visites de manades, ou autres conférences, et bien entendu, une discussion autour du film de **Jean Roumajon** "Course camarquaise"... à suivre.

La Troupe de la Fontaine



La Troupe de la Fontaine est heureuse de vous annoncer que la section adulte représentera notre village au festival du théâtre amateur de Velaux les :

- ◆ **Lundi 21 juillet 2008 à 21h** avec *"Le noir te va si bien"*, déjà donnée l'année dernière et qui avait remporté un vif succès.
- ◆ **Jeudi 24 juillet 2008 à 21h** avec *"Interdit aux messieurs"*, pièce présentée le 31 mai dernier.

Être retenu pour participer à un festival est déjà en soi une aubaine... mais avoir la chance de présenter deux pièces dans un même festival est un événement exceptionnel et un challenge que nous relèverons avec passion !

■ La section de nos plus jeunes (7-15 ans) n'en est pas moins méritante et vous attend **le Dimanche 8 Juin, à 16h, à la Salle Gérard Philipe**, pour son spectacle de fin d'année.

Venez partager avec nous ces moments !

Informations et renseignements :

Catherine Ruiz, 04 90 55 86 42

La G.V. Mary-Rose



Bonnes vacances à toutes et à tous les G.V. ...

La Gymnastique Volontaire Mary Rose de Grans vous informe que les cours de gym cesseront le vendredi 13 juin. À cette occasion, un apéritif de clôture sera offert aux adhérents de l'association (renseignez-vous auprès de vos animatrices).

En attendant la reprise des cours, après la pause estivale, **le lundi 8 septembre 2008**, toute l'équipe vous souhaite un bon été et de très très bonnes vacances.

Informations et renseignements :

Marie Sciré, 04 90 55 94 01

Le Repas de clôture de la Saison 2007/2008 aura lieu **le Samedi 28 Juin**, en soirée, devant la Salle Paul Sias, en extérieur. Apéritif et Barbecue seront au programme. **VENEZ NOMBREUX !!!**

Informations et renseignements :

Maryse Bernard, 04 90 55 95 05 / Corine Vincent, 06 32 06 73 16 / Philippe Miagoux, 06 03 05 05 69

Les A.I.L. section Tir à l'Arc



Le Dimanche 11 Mai, s'est déroulé, aux Pennes Mirabeau, le Critérium National de Tir à l'Arc.

Plus de 530 archers de toute la France se sont retrouvés. **Onze archers gransois ont été qualifiés, cinq ont remporté des médailles et des coupes.** Les Bouches du Rhône ont gagné une vingtaine de médailles et ont remporté deux trophées sur trois en équipe.

Félicitation à nos archers pour leurs performances !!!

Jean-Yves Candella, responsable du Tir à l'Arc



A.S.G. Foot

◆ Tournoi Inter-Commerçants du 1^{er} mai

Suite au Tournoi des Commerçants qui s'est déroulé le jeudi 1^{er} mai 2008 au stade Mary-Rose, l'A.S.G. Football vous remercie toutes et tous d'être venus aussi nombreux pour encourager les équipes (une vingtaine au total) de commerçants, artisans ou associations présentes pour des matchs qui ont été d'une convivialité, d'un respect et d'un fair-play exemplaire.

Une coupe a été remise à la plus jeune débutante féminine de notre club et du tournoi, **M^{lle} Berger Stella**, qui a joué le jeu jusqu'au bout sans se plaindre et avec beaucoup de professionnalisme. Toutes les féminines de chaque équipe ont également reçu une coupe en récompense de leurs efforts. Toutes les équipes et chaque joueur ont également reçu une coupe et des récompenses. **Clément Cochet**, en benjamin, a reçu la coupe du meilleur joueur du tournoi. **Christophe Marchi**, en senior, a reçu celle du joueur le plus fair-play.

Nous remercions pour cela tous les sponsors qui nous ont offert des coupes, des maillots, des casquettes et autres lots divers afin que nous puissions récompenser tout le monde (*Ets Philibert, Aline coiffure, Comité des Fêtes, Tropic Apéro... et tous les autres qui seraient trop nombreux à citer*). Merci à la mairie et aux services techniques pour leur intervention tout au long de la semaine pour que toutes les conditions soient réunies afin que notre tournoi se déroule au mieux. Et un grand merci à la "Peña L'Occitane" pour avoir assuré le côté musical et festif de cette journée.

Ce fut une journée magnifique, tant au niveau du temps qui était très ensoleillé qu'au niveau des relations humaines. Nous ne manquerons pas de renouveler l'expérience l'an prochain !!!

◆ Assemblée Générale

L'Assemblée Générale de l'A.S.G. Foot se tiendra **le Vendredi 20 Juin, à 19 heures, au Stade Mary-Rose.**

Nous vous attendons nombreux pour partager vos impressions et nous faire part de vos remarques concernant cette année de football écoulée et riche en évènements et émotions fortes. Vos avis nous feront avancer et nous terminerons cette assemblée en partageant le verre de l'amitié.

Informations et renseignements : Alain Bertorello, 06 80 03 50 58, le soir à partir de 20h30



L'équipe de la buvette, indispensable pour réussir cette édition 2008 du tournoi, le 1^{er} mai

Terre de Provence

Les enfants des classes de CE1 et CM2 de l'école Georges Brassens participeront aux animations proposées par Terre de Provence, dans le cadre de la Fête Votive 2008 de Grans, autour du Lavoir.

◆ **Rendez-vous le Samedi 21 Juin, à 10h, devant la Salle Gérard Philippe, pour le départ du défilé en costume traditionnel.**

Renseignements : tél/fax: 04 90 55 49 12, tél/fax: 04 90 55 82 98 (HR)



Ça s'arrête où ?

Une nouvelle fois, l'État reporte ses responsabilités sur les collectivités territoriales.

Le 15 mai dernier, les enseignants ont fait grève, c'est un droit, et bien... que fait le Ministre de l'Éducation Nationale ? Il demande aux Mairies de les remplacer par du personnel communal.

Tout d'abord, comment sur le plan technique peut-on au pied levé, en 10 jours (*délai de l'annonce d'une grève*), trouver le personnel diplômé et agréé pour garder les 500 élèves de Grans, c'est à dire minimum 25 personnes pour les encadrer une journée. Sur le plan financier, c'est vous, contribuables gransois, qui allez payer. À quand faudra-t-il que la Mairie remplace un instituteur malade. C'est déjà le cas pour d'autres services comme La Poste à Cornillon où, pour acheter un timbre, il faut s'adresser... à la Mairie !!!

Nous sommes heureux de constater que notre position n'est pas isolée, sur les 118 communes du département seulement 17 acceptent les propositions du Ministre et beaucoup de Maires de ces communes ont une marge de manœuvre très limitée... ils sont députés UMP (*Aix, Châteaurenard, Bouc Bel Air, Sausset, ...*).

C'est une nouvelle étape engagée il y a 20 ans pour transférer des charges sur les communes par tous les gouvernements successifs.

Si le Ministre de l'Éducation Nationale veut un service minimum dans les écoles, il nous semblerait plus logique, comme cela a été le cas à la SNCF et dans les services de santé, que se soit des agents de l'Éducation Nationale qui soient réquisitionnés. Cela réglerait les problèmes de compétences et de définition des responsabilités dans l'école. Évidemment le problème du droit de grève reste entier.

Et lorsque les professeurs de collège feront grève, va-t-on demander au personnel du Conseil Général d'assurer les permanences dans tous les collèges du département ? Il en est de même dans les lycées pour les régions !

Alors, notre Majorité le dit clairement, nous ne nous substituerons pas à l'Éducation Nationale. Nous sommes pour le maintien du service public afin que tous les enfants de France aient droit à la même école publique.

L'opposition gransoise va sûrement critiquer notre décision... pour le bien des enfants... et des parents, puisque lors de la dernière grève ils nous ont demandé de maintenir la cantine ouverte, ce que nous n'avons pas fait.

Un des cinq élus d'opposition est communiste. Il revendique même un groupe communiste à Ouest-Provence. Nous sommes ravis de voir qu'après les élections de Mars 2008, comme en 2006, il se rappelle qu'il est communiste. Ses camarades candidats aux Cantonales doivent être contents de le revoir. Il est vrai que le grand écart était difficile pendant les Municipales.

Alors, est-il pour envoyer des employés de Mairie dans les écoles et être taxé de briseur de grève ? Intéressant de connaître sa position, ainsi d'ailleurs que celle de ses autres collègues membres de l'U.M.P. qui eux, logiquement, doivent soutenir cette proposition gouvernementale.

L'opposition n'a pas voté le budget : pas assez d'économies, augmentation du Foncier Bâti et trop de frais de personnel.

Alors, comment payer le personnel supplémentaire ? Depuis deux mois, les critiques basiques reprennent. On nous avait promis une opposition constructive. Où sont les propositions alternatives aux nôtres ? Voter contre, pourquoi pas ? C'est souvent la vocation de l'opposition par principe. Mais pour faire quoi à la place ? À ce jour... RIEN !!! Pas de propositions alternatives. On veut laisser ouvert le Centre Aéré en Août, même s'il n'y a pas d'inscrit, mais comment renforce-t-on le périscolaire/cantine sans embaucher ? Pas de réponse...

Soyons patients, attendons jusqu'à la fin de l'année.

En ce qui nous concerne, nous engageons notre programme, comme promis, avec responsabilité et clairvoyance pour anticiper les années à venir.

◆ Opposition / Démocratie gransoise ◆ Qui veut tuer son chien l'accuse de la rage...

Pour nous un centre de loisirs est un lieu privilégié pour l'accueil, la sociabilisation de l'enfant et la tranquillité des parents. La fonction d'accueil ne peut se réduire à la seule fonction de garde.

Un centre de loisirs se doit d'être un véritable espace éducatif complémentaire à la famille et à l'école.

Certes pour la commune il s'agit d'un effort financier important. Mais il illustre un engagement fort en direction de sa jeunesse.

"L'enfant d'aujourd'hui est le Citoyen de demain"

Nous ne confondons pas solidarité et assistanat ; pour nous la solidarité commu-

nale doit accueillir tous nos enfants ! Le centre aéré est le lieu où l'enfant doit prendre plaisir à venir, à apprendre et à se confronter aux "copains", un vrai lieu de socialisation, mieux pour les enfants, plus sécurisant pour les parents.

Pour toutes ces raisons et bien d'autres il est inconcevable de fermer le centre de loisirs au mois d'août !

La majorité prétexte une baisse des effectifs pour fermer le centre pendant cette période.

La population gransoise augmente, le nombre d'enfants augmente, le nombre de classes est stable ; alors si la baisse de la fréquentation est avérée, la seule question à se poser est :

Pourquoi le centre de loisirs attire-t-il moins d'enfants ?

Loi n° 2002-276 du 27 février 2002 - Article 9 - Après l'article L. 2121-27 du code général des collectivités territoriales, il est inséré un article L. 2121-27-1 ainsi rédigé : Art. L. 2121-27-1. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Par ailleurs, le Tribunal Administratif de Dijon, dans un arrêt du 27 juin 2003, a élargi ces dispositions aux groupes de la majorité municipale en prévoyant que les espaces respectifs accordés puissent être proportionnels à leur représentation au conseil municipal. Les modalités d'application de ces dispositions sont définies par le règlement intérieur (Article 22 : ... Chaque groupe politique ou conseiller municipal non inscrit y dispose d'un espace proportionnel à leur (sa) représentation...). C'est dans ce cadre que les groupes constitués ou conseillers municipaux non affiliés s'expriment chaque mois dans «Un mois à Grans» afin d'informer les citoyens de leurs positions politiques. (L'exercice du droit d'expression libre... doit répondre dans le cadre légal à une certaine éthique).



□ Mercredi 4 Juin à 15h00

Les Rendez-vous du Mercredi
"CARNET DE VACANCES",

Je prépare le carnet souvenirs de mes vacances d'été.

À partir de 6 ans - Sur inscription

□ Jeudi 5 Juin à 18h00

Les Rendez-vous du Jeudi

"HOMMAGE À JOSEPH D'ARBAUD,
UN GRAND NOM DE LA LITTÉRATURE PROVENÇALE",

Poète et écrivain camarguais, d'Arbaud a été l'un des premiers à saluer l'œuvre du jeune Delavouët, écrivain gransois ; par **Rémi Venture**, Vice-Président du Collectif Prouvènço et Majoral du Félibrige.

Entrée libre

□ Mercredi 11 Juin à 10h30

Les Rendez-vous du Mercredi

"PAROLES VAGABONDES",

Séance de contes par **Sylvie Vieville**, conteuse - voyageuse

Vous pourrez écouter et savourez les "Contes vagabonds".

À partir de 4 ans - Sur inscription

Espace Robert Hossein



photo Elisabeth Thiallier

Mobylette

□ THÉÂTRE

VENDREDI 6 JUIN - 20H30

DURÉE : 1H20 / TARIF C NN

CIE ATELIER DE MÉCANIQUE GÉNÉRALE CONTEMPORAINE

MISE EN SCÈNE : JEAN-PHILIPPE IBOS

AVEC : HUBERT CHAPERON, MARC DEPOND,
EDITH GAMBIER, JEAN-PHILIPPE IBOS

Un père, mécanicien, et un fils, auteur de théâtre, parlent de mécanique théâtrale et de mécanique générale, tout en réparant la Mobylette en panne. Dans le garage, les mains dans le cambouis, le mécano questionne l'écrivain, l'écrivain répond au mécano.

À travers le regard curieux sur le métier de l'autre, se tissent les questions de la filiation et de la création théâtrale.

Livré à des spectateurs installés en cercle, le texte croise les conversations sur le théâtre et les fiches techniques du 103 Peugeot dans une petite musique tendre et impertinente.

Réservez dès maintenant au 04 90 55 71 53 ou sur www.scenesetcines.fr

□ ATTENTION !!!

RÉSERVATION INDISPENSABLE, NOMBRE DE PLACES LIMITÉ □

Scènes et Cines
Ovest Provence



Cinéma

◆ Séances le mardi et le samedi à 18h30 et 21h,
le dimanche à 16h et 18h30

Tarif plein : 4,5 € / Tarif réduit : 4 € / Tarif Jeune (moins de 13 ans) : 3,5 €

Abonnement : 35 € le carnet de 10 places

□ Renseignements : Espace Robert Hossein / Bd Victor Jauffret / 04 90 55 71 53
espaceroberthossein@scenesetcines.fr

□ Retrouvez toute la programmation sur :

www.grans.fr (page vie culturelle / cinéma) ou sur www.scenesetcines.fr

L'Agenda

▣ Vendredi 6 Juin

"Mobyette", théâtre
20H30, Espace Robert Hossein

▣ Samedi 7 Juin

Le Tutu Jazzeur,
"La fée Morgane"
20H30, Salle Gérard Philippe

▣ Vendredi 13 Juin

"We feed the world",
projection / débat
20H30, Espace Robert Hossein

▣ Dimanche 8 Juin

La Troupe de la Fontaine,
Spectacle section "jeunes"
16H, Salle Gérard Philippe

▣ Samedi 14 Juin 20H30 Dimanche 15 Juin 16H

Le Tutu Jazzeur,
"Galas de fin d'année"
Salle Gérard Philippe

▣ Jeudi 19 Juin

Courses camarguaises
18H30, Terrain Raoul Martin,
au Foirail

▣ Vendredi 20 Juin

Samedi 21 Juin
& Dimanche 22 Juin
Fête Votive du Comité des Fêtes
& Fête de la Musique (le 21)
Dans tout le village

▣ Samedi 28 Juin

Repas des A.I.L.
En soirée,
devant la Salle Paul Sias

Et n'oubliez pas, en page 15,
l'agenda de la Médiathèque
Intercommunale.

Le Poème

Aimez-vous

S'aimer les uns, les autres
En ce monde, une bien belle chose
Mais est-ce bien la vérité
Ce serait si beau si c'était la réalité
Plus de regards mauvais
Que des sourires aimables
Pour moi, chaque être humain
Que je croise sur mon chemin
A droit a un joyeux sourire
Et un bonjour aimable
Même sans le connaître
Sur lui, mon esprit s'arrête
Il est préférable d'aimer son prochain
Plutôt que de lui jeter son dédain.
Marcelle Blaise

À la recherche du temps passé

Dans le cadre d'un projet pédagogique lié au programme d'histoire, Madame Bispinosa, maîtresse d'une classe de CM1 à l'école Georges Brassens, a pris le pari de remonter le temps avec ses élèves. Grâce à sa volonté et sa ténacité, elle a réussi à convaincre les plus réticents à adhérer au projet d'une classe "transplantée".

Les enfants sont donc partis, le 21 avril, pour une plongée dans l'espace temporel. La mise dans l'ambiance s'est faite en passant par les Saintes-Maries de la Mer, puis par Aigues-Morte, d'où est parti le bon Roi Louis en croisade. Le soir nous sommes arrivés à Gruissan, notre lieu de résidence.

Le deuxième jour, les enfants ont visité la Cité de Carcassonne, la Basilique ainsi que le Musée de l'Archerie.

Le troisième jour, la visite de l'Abbaye de Fontfroide se fit le matin et l'après-midi un jeu de piste, sur le thème du moyen-âge, a conduit les enfants à un lieu dominant l'Abbaye.

Le quatrième jour, certainement le plus apprécié de tous, le groupe a visité le village d'Alet les bains le matin et s'est immergé dans l'époque médiévale l'après-midi dans un superbe site, le château de Chalabre.

Le cinquième jour, le groupe a participé à un atelier d'écriture. Puis, après avoir mangé au restaurant, nous sommes rentrés à Grans par la voie directe pour revenir au temps présent.

Un grand merci à la municipalité qui, avec ses subventions, a permis de donner vie à ce projet, à la maîtresse, qui a su mettre sa vie privée entre parenthèse, à Nadine, l'accompagnatrice, qui a su captiver les enfants, à André, le chauffeur, de bus, qui a conduit les enfants en toute sécurité sur tous les lieux de visite, à Robert qui apporte son calme et sa bonne humeur en toute circonstance et à Ronan qui a centralisé les photos prises par les uns et les autres.

"gwydionlgr"



RAPPEL : Toutes les informations à paraître dans "Un Mois à Grans" doivent être transmises à Alain Lequeux, au Service Communication de la Mairie, sur support informatique (disquette, clé USB, CD, Internet, ...) et être accompagnées d'une sortie papier pour contrôle avant le 15 de chaque mois (avant le 10 pour la page Expression libre). Merci d'avance.